

Le *World* de Toronto, en date du 11 janvier, s'exprimait comme suit :

Si sir Mackenzie échoue dans la tâche qu'il a entreprise, ce sera dû à l'influence contraire exercée contre lui.

En outre, plusieurs autres journaux ont signalé ce fait que les ministres dissidents employaient tous les moyens possibles pour empêcher le premier ministre de réorganiser son cabinet. Permettez-moi de vous citer de nouveau le *Spectator* de Hamilton qui, le 7 janvier, doutait beaucoup des raisons alléguées pour justifier la grève de sept des ministres. Il disait :

Il n'y a rien dans les explications données qui indique pourquoi sept des ministres devaient se mettre en grève, après avoir donné à sir Mackenzie Bowell et à sa politique leur adhésion jusqu'après la préparation du discours du trône. Il est évident que les raisons alléguées dans la communication faite par M. Foster ne sont aucunement fondées ; mais que les vraies raisons de la grève sont encore à deviner.

Cette déclaration est celle d'un organe du gouvernement et non celle d'un journal grit.

D'un autre côté, M. l'Orateur, l'honorable directeur général des Postes qui dirige cette Chambre au nom du gouvernement, a déclaré que, dans son opinion, le retour des ministres dissidents, à leurs fonctions respectives ou des grévistes comme ils sont vulgairement appelés, rencontrera l'approbation du pays. Permettez-moi de montrer à la Chambre, autant que je puis le faire, jusqu'à quel point leur conduite a rencontré l'approbation du pays, et les citations que je vais faire à la Chambre seront tirées entièrement de journaux conservateurs et indépendants.

Le *Herald* de Hamilton qui est, je crois, un journal indépendant, déclarait ce qui suit dans un article de fond, le 13 janvier :

Les politiciens apprendront par cette conduite des sept ministres dissidents que la fourberie du caractère le plus grossier n'est pas considérée simplement comme une politique habile.

Le même journal disait, le 11 janvier, dans sa correspondance d'Ottawa :

Les conservateurs sont très montés. A bas les sept traitres !

Le même journal s'exprimait comme suit, le 9 janvier :

Une question qui se présente actuellement aux conservateurs est celle de savoir si des hommes qui ont trahi un chef, ne pourraient pas tout aussi bien en trahir un autre et trahir le parti conservateur, lui-même.

Un journal rédigé à côté des bâtisses du parlement, le *Sun*, d'Aylmer, disait le 9 janvier :

Plusieurs veulent que sir Charles Tupper prennent le commandement, vu qu'il est le seul homme qui puisse commander les plus indisciplinés et les plus ambitieux qui ont contribué à amener la crise.

A ce sujet, permettez-moi de lire une communication qui a été faite par le premier ministre, et dans laquelle il est dit que les embarras du gouvernement n'étaient pas, à son avis, attribuables à sa faiblesse, mais la conduite de quelques-uns de ses collègues, qui le mettaient dans l'impossibilité de gouverner ; qui avaient résolu de paralyser ses efforts et de renverser son cabinet dans le but de lui substituer un autre chef. Les paroles mêmes du premier ministre, prononcées dans le Sénat, il y a une semaine, sont comme suit :

Je dis que, si j'avais eu cette adhésion loyale que tout premier ministre doit obtenir dans ses efforts pour gu-

verner le pays, ou cette même adhésion qui fut donnée des plus loyalement à mon ex-chef, sir John Macdonald, et à sir John Thompson, j'aurais réussi tout aussi bien qu'eux à administrer les affaires publiques...

Si la jalousie qui a régné et l'ambition que l'on a eue pour paralyser le gouvernement n'avaient pas été si profondément enracinées dans les poitrines de quelques-uns de ceux avec qui je me suis trouvé associé, je me flatte que mon cabinet eût obtenu le même succès que ses prédécesseurs dans l'administration des affaires.

A l'appui de son soupçon que l'on conspirait contre lui, le premier ministre dit, dans sa communication, que, jusqu'au moment de la grève, aucun avis ne lui a été donné qu'il était l'obstacle sur le chemin.

A six heures, la séance est suspendue.

Séance du soir.

M. MULOCK : M. l'Orateur, lorsque la séance de la Chambre a été suspendue, à six heures, j'étais à dire que le public avait tiré de l'action des ministres qui se sont retirés du gouvernement, une conclusion qui ne s'accordait pas avec l'explication donnée aujourd'hui par le ministère, et je dois m'excuser de ce que je vais continuer à m'étendre davantage sur ce point qui est instructif, bien qu'il puisse manquer d'intérêt, ou n'être pas de nature à procurer du plaisir aux messieurs auxquels il se rapporte particulièrement. Voyons la preuve qui établit que la communication faite à la Chambre aujourd'hui, et corroborée par le discours qu'a prononcé le ministre des Finances, mérite d'être considérée comme véridique. Il ne faut pas perdre de vue, M. l'Orateur, que nous traitons présentement une question des plus importantes, qui se rattache au gouvernement constitutionnel. Il s'agit de savoir si un cabinet ou une fraction de cabinet a droit de représenter Sa Majesté dans le parlement fédéral, lorsque l'un ou l'autre se permet de donner au pays des explications qui sont en elles-mêmes de nature à induire en erreur et qui, dans un autre lieu où les règles parlementaires ne sont pas rigoureusement appliquées, seraient considérées comme entièrement fausses. M. l'Orateur, le premier ministre, en s'adressant à une autre Chambre, il y a une semaine, s'est exprimé comme suit après avoir lu les explications que le ministre des Finances a données à cette Chambre-ci sur les raisons qui avaient poussé les sept ministres à se mettre en grève :

Pouvez-vous concevoir pourquoi, après l'ouverture du parlement, après la lecture du discours du trône, faite non seulement au parlement, mais aussi à tout le pays, sept membres du cabinet auraient jugé à propos de donner leur démission...

Non, comme il nous l'ont dit, aujourd'hui, parce qu'il y avait une vacance dans le cabinet ; mais, comme l'a dit le premier ministre :

... simplement parce qu'ils n'aimaient pas l'homme avec qui ils avaient été associés pendant si longtemps ?

J'oppose le témoignage du premier ministre aux explications données par les grévistes eux-mêmes. Puis, M. l'Orateur, cette manière de voir que je vous présente comme la véritable, savoir : que ces grévistes complotaient pour déposer le premier ministre et lui substituer sir Charles Tupper, est surabondamment prouvée par d'autres témoignages. Il y a, par exemple, un journal quotidien, le *World*, qui est publié à Toronto. C'est un organe bien